



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

Entre le lycée LYCEE POLYVALENT HECTOR GUIMARD,
l'académie de Lyon et la région Auvergne-Rhône-Alpes

2018 - 2022



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE 2018 – 2022

SOMMAIRE

Préambule	4
1 Diagnostic	5
Contexte	
Points d'appui et d'amélioration	
Problématique de l'établissement et axes de progrès	
2 Objectifs stratégiques.....	9
3 Leviers stratégiques	10
4 Accompagnement (autorité académique et région).....	11
5 Durée du contrat	12
Annexe : les indicateurs	

PRÉAMBULE

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République est mise en œuvre depuis la rentrée scolaire 2013 autour de trois principaux objectifs :

- **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les jeunes,**
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous,**
- **Diviser par deux la proportion d'élèves sortant du système scolaire sans qualification**

En Auvergne Rhône-Alpes, les autorités académiques, autorités de l'Etat compétentes en matière d'éducation, et la Région s'associent, dans le cadre de la refondation de l'Ecole de la République, pour définir leurs priorités partagées dans le respect de leurs compétences respectives et contribuer, par une coopération renforcée, aux orientations et aux chantiers engagés au service de la réussite des élèves.

Parmi les bénéfices attendus de ce partenariat, sera privilégiée la convergence des politiques publiques, laquelle reposera sur des objectifs partagés et des engagements pour les atteindre.

Les parties entendent ainsi promouvoir une innovation et une autonomie des établissements, adaptées aux publics et aux multiples enjeux du système éducatif. Le contrat d'objectifs devient alors tripartite.

Véritable outil de partenariat et de pilotage stratégique des lycées, il permet de conforter le dialogue entre l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement. Il renforce **la convergence** des politiques publiques et favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs tripartite est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes.**

Il est signé entre l'établissement, l'autorité académique et la région Auvergne Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans.

Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite (circulaire 2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

1 DIAGNOSTIC

Chaque établissement dispose d'un **dossier d'aide à l'auto-évaluation** qui regroupe les principaux indicateurs communs de l'établissement. Il servira de base à l'élaboration du diagnostic par le lycée, qui sera partagé lors de la phase de dialogue entre les trois parties.

Le diagnostic met en exergue les éléments de contexte, les points d'appui et d'amélioration, à partir desquels seront dégagés la problématique de l'établissement et des axes de progrès.

1/ Eléments de contexte : caractéristiques du lycée, du public accueilli et inscription territoriale

Ancienne école des métiers de la métallurgie de 1922 le lycée Hector Guimard **restructuré en 1998** est un **lycée polyvalent industriel** situé en centre-ville de Lyon, à **structure polymorphe** avec une SEP numériquement majoritaire, des sections post bac, une UFA et un internat (accueillant aussi des élèves extérieurs). **Le lycée est une petite structure mais très complexe de par son organisation et sa juxtaposition de formations, avec des recrutements spécifiques, académiques, inter-académiques voire nationaux selon les filières.** Le lycée est effectivement **un des seuls 7 lycées de la fonderie** restants sur le territoire national. Il appartient au bassin Lyon Sud Est.

Sa population est majoritairement masculine : 80% pour les apprenants et 62.5% pour les enseignants.

Le lycée Hector Guimard est labellisé « Lycée des métiers de la fonderie, de la plasturgie et des outillages associés » & « Lycée des métiers de la prothèse dentaire ». **L'audit de renouvellement de mai 2017 a été satisfaisant avec un résultat de 5/7 critères évalués comme des points forts et 2/7 évalués comme conformes et aucun critère à revoir.**

Population et contexte social chiffres 2016/2017 :

369 apprenants (élèves = SEP, apprentis = CFA et étudiants = BTS & licence pro) pour une capacité d'accueil de 420.

14.3% de filles pour la SEP et 44% pour les étudiantes, essentiellement scolarisées en prothèse dentaire.

52.4% de CSP défavorisées (46.5% ouvriers et inactifs + 5.9% non rens)

40% d'élèves boursiers (SEP), 32% d'étudiants boursiers

Un niveau scolaire faible ou très moyen 6.9 moy au DNB (acad 7.4) et 44% arrivent avec 1 ou 2 ans de retard.

16% des élèves sont **internes** et 33% des internes sont issus d'autres établissements

76 personnels et **59.16 ETP** (tous personnels confondus), dont **44.11 ETP** pour les enseignants qui représentent **54** personnes dont 62.5% se situent dans la tranche des 35/50 ans.

10 agents régionaux +1 agent contractuel en renfort ponctuel.

Pédagogie :

Une **grande mixité des publics** avec 29 divisions pour 369 élèves, apprentis, étudiants et même des stagiaires FC intégrés (Outillage & Fonderie d'art).

1 classe de 3^{ème} prépa pro et 8 filières professionnelles / métiers : EDPI, Fonderie, MEI, MELEC, Modelage, Outillage, Plasturgie, Prothèse dentaire.

Une formation post bac en fonderie d'art adossée au diplôme de CAP mouleur noyauteur option cuivre et bronze.

Une **UFA** en partenariat avec le CFA académique et la SNCF pour les métiers de la maintenance et de l'électricité du ferroviaire, 2^{nde} en taille effectifs de l'académie.

2 BTS de prothèse dentaire et de fonderie (avec 2 formations distinctes en initiale et en apprentissage) et une Licence pro fonderie « transformation des matériaux »

Formations à **75.5% industrielles**, 18.25% tertiaire (prothèse dentaire) et 6.25% en 3 Prépa Pro.

Une **attractivité des filières globalement faible** mais en hausse avec des **spécificités rares** avec recrutements académiques voire inter-académiques.

Une implication forte et une compétence reconnue au sein de la plateforme technologique **IDPRO** avec le lycée de Givors, ont permis au lycée des investissements conséquents pour mener des projets d'envergure et de haute technologie, ainsi que l'adhésion au Campus Electromobilité.

Résultats aux examens en hausse qui se confirme globalement depuis la session 2015.

Climat Scolaire et culturel :

Même en sa qualité de LPO, la population scolaire est **majoritairement celle de LP industriel** avec les classiques difficultés de cette typologie : absentéisme et problèmes de disciplines ; paupérisation culturelle ; manque d'ambition scolaire et orientation par défaut, qui se traduit pour certaines filières par un taux de pression très faible et des abandons en cours de cycle.

Le lycée reste un établissement difficile où la veille sur le climat scolaire est une préoccupation permanente.

Si le nombre de conseils de discipline a baissé et est peu élevé, les autres **mesures alternatives d'ordre intérieur sont nombreuses** et en hausse. Elles demeurent indispensables pour contenir la situation et entretenir un climat de respect des règles, des lieux et des personnes. (Augmentation des punitions / retenues = 529 retenues ; Augmentation des sanctions d'avertissements et blâmes = 43 ; Stabilité Sanctions d'exclusions temporaires = 77).

Par ailleurs, 113 sanctions et rappels à la loi pour absentéisme ont été prononcées avec 9 saisines pour absentéismes graves et 11 demandes de retraits de bourses / 15 commissions vie scolaire ou éducatives tenues.

Une équipe enseignante et éducative très impliquée dans le suivi des élèves avec **les familles**.

Une équipe dynamique dans la démarche de projet, en particulier pour les projets culturels la plupart initiés par les professeurs d'EG : 11 projets d'envergure pour 13 classes, 26 sorties culturelles et sportives. Participation à 3 concours nationaux et internationaux.

Enfin, 16 actions menées dans le cadre du CESC qui touchent toutes les classes de la SEP et abordent 5 domaines : éducation à la citoyenneté et vivre ensemble, préventions de la violence et des comportements à risques, habitudes de vie, éducation à la sexualité.

Patrimoine & Finances :

Un espace de 16000m² au total dont **14330m² dédiés à l'enseignement** avec **8 plateaux techniques** de bonne qualité mais qui génèrent un **travail conséquent d'entretien** général et une **complexité de surveillance** tant en termes de vie scolaire que de sécurité dans les ateliers avec des **machines classées dangereuses**.

Une trésorerie saine avec un fonds de roulement raisonnable (101 jours de fonctionnement / CF 2016) et un fonds de réserve qui reste correct avec une légère progression en 2016 après une baisse régulière durant plusieurs années.

Une **taxe d'apprentissage fluctuante** du fait du changement de loi d'une part et de versements exceptionnels sur fonds libres comme pour la campagne 2016, d'autre part. La recette de la taxe doit rester un point de vigilance car d'elle dépend également la dynamique des ateliers grâce aux investissements possibles mais aussi simplement aux frais de fonctionnement qu'elle permet pour l'enseignement professionnel.

Le bilan du précédent contrat 2014-2018

Indicateurs retenus / contrat d'objectifs

Description des indicateurs	valeur initiale	valeur attendue	Chiffres 2014/2015	Chiffres 2015/2016	Chiffres 2016/2017	Résultats
1 : pourcentage d'élèves décrocheurs	13%	10%	10.7%	7%	6.23%	Objectif dépassé
2 : pourcentage d'élèves / absentéisme	8%*	6%	8.63% / 4.45%	6.86% / 3.36%	7.82% / 3.79%	Objectif atteint
3 : professeurs participants au CESC**	3**	7	28	29	21	Objectif dépassé
4 : nombre de mentions au bac (% inscrits)	27%	35%	35.2% = 31 M/88	40% = 34M/85	46.3% = 38M/82	Objectif dépassé
5 : projet international (nbre d'élèves)	0	15	Reporté (Attentats)	Annulé (Attentats)	11 étudiants	Objectif partiellement atteint

* Le passage de Molière à Pronotes à la rentrée 2014, pour l'exploitation des absences a également modifié la méthodologie statistique. Il existe 2 calculs différents entre ½ journées brutes et ½ journées calculées (les 2 chiffres sont mentionnés). Par rapport aux taux attendus, si l'on se réfère au calcul en ½ journées calculées (qui est le plus fin), l'objectif est atteint.

**La mesure des enseignants participant au CESC n'a pas été limitée au nombre d'entre eux appartenant au comité de pilotage (forcément réduit dans un comité) mais au nombre total des enseignants ayant participé 1 ou plusieurs fois à une action initiée par le CESC.

Le détail des actions retenues dans le contrat précédent assorties des indicateurs spécifiques pour chacun des 3 axes, a été présenté lors du **rapport annuel d'activités**. Le dernier rapport reprenait également les chiffres sur les 3 années d'observation.

2/ Points d'appui et d'amélioration

Points d'appui

Bon taux de réussite aux examens, globalement et en hausse
Filières à potentiel de débouchés professionnels réels
Filières rares, académiques ou nationales
Une structure riche de sa complexité
Label du LDM renouvelé avec une reconnaissance des qualités du lycée
Un savoir-faire pour un accueil de public de statuts différents
Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité
Une forte implication dans le monde professionnel
Un dynamisme de la politique culturelle avec une équipe impliquée
Une politique active de communication
Une démarche appuyée pour prévenir le décrochage scolaire
Une poursuite d'études globalement satisfaisante
Une véritable démarche R&D via l'implication au sein de la plateforme technologique, reconnue par les partenaires extérieurs
L'adhésion récente au Campus des Métiers Electromobilité et le travail en réseau avec d'autres lycées via une plateforme collaborative
Une équipe stable et très impliquée dans les projets, le savoir-faire professionnel et aussi le suivi éducatif des élèves, apprentis et étudiants

- Taux de réussite aux examens en progrès
- Politique d'orientation de l'établissement volontariste
- Présence de filières à fort potentiel d'employabilité
- Qualité des plateaux techniques et des apprentissages
- Mixité riche des publics et des parcours
- Forte implication des équipes dans les suivis des élèves avec les familles
- Richesse de la politique culturelle et citoyenne
- Grande ouverture de l'établissement sur ses partenaires
- Compétences technologiques de haut niveau reconnues et sollicitations pour dispositifs spécifiques Idpro, Campus des métiers, plateforme collaborative

Points d'amélioration

Une filière fragile : la prothèse dentaire, un calibrage de l'examen ou du recrutement peut être à revoir et une étude à mener sur le plan national pour analyser les performances des élèves et permettre au lycée de réajuster ses méthodes
Un niveau scolaire faible ou très moyen 6.9 moy au DNB (acad 7.4) et 44% arrivent avec 1 ou 2 ans de retard.
Un manque d'attractivité des sections industrielles (nationalement observé)
Une masculinisation de la population liée majoritairement aux formations dispensées
Une orientation subie pour certaines filières, chiffrée globalement à 30% des entrants
Un absentéisme très observé dans certaines filières, lié à l'orientation subie mais aussi à l'absence de codes sociaux
Certaines filières ainsi particulièrement en tension soit du fait d'un effectif faible (modelage) d'une orientation par défaut (plasturgie) d'un tissu industriel local restreint (modelage).
Un climat toujours sous pression qui nécessite une veille permanente et une présence renforcée
Une offre de formation post bac qui mériterait d'être étoffée pour développer l'ambition des élèves, augmenter l'attractivité du lycée, stimuler l'interaction pédagogique
Une restructuration qui date de 1993 et qui mériterait d'évoluer au vu des nouvelles évolutions pédagogiques et un espace vie scolaire particulièrement inadapté aux besoins périscolaires et à la population d'élèves

Une faible mobilisation des parents pour les instances du lycée (16% de participation aux élections oct 2017) malgré un engagement important d'une petite équipe de parents très active, voire une certaine défaillance d'encadrement éducatif familial observé notamment via les commissions de lutte contre l'absentéisme.

Une augmentation constatée des situations particulières nécessitant des moyens supplémentaires de prises en charge adaptées (FLE, PPS, PAI).

Une situation RH à suivre finement dans plusieurs secteurs : contractuels en prothèse dentaire, départs en retraite prévus en fonderie et en ATCT, décharge non compensée en CPE, Infirmière, difficulté de recrutement en outillage et plasturgie.

- Résultats au baccalauréat en prothèse dentaire et delta trop important entre les capacités des élèves et les attendus de l'examen
- Incivilités et difficultés en ce domaine particulièrement recensées dans certaines filières, plasturgie notamment
- Trop peu de mobilité des élèves pour les poursuites d'études comme pour les stages et PFMP
- Population et filières trop majoritairement masculines
- Nombres encore insuffisants de lieux de stages pour certaines filières
- Orientation subie de certains élèves / certaines filières
- Temps d'ouverture du CDI
- Espaces péri scolaires pas assez conviviaux, notamment foyer, permanence et cour

3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès

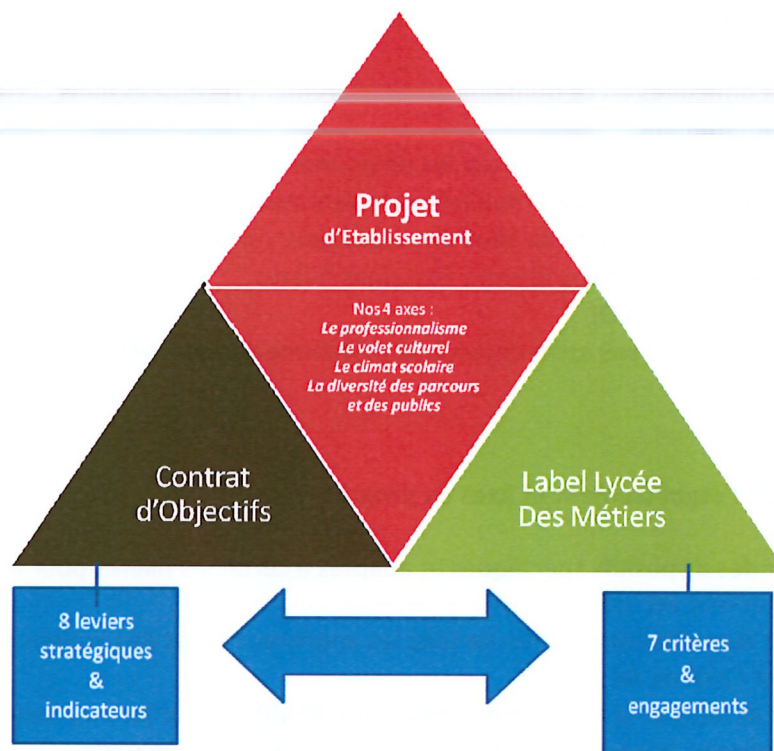
- Développer des dispositifs spécifiques et adaptés à certaines filières pour les faire progresser et augmenter leur attractivité
- Promouvoir la professionnalisation de tous les apprenants avec des actions emblématiques pour agir sur l'estime de soi
- Augmenter et faciliter la mobilité des élèves (en PFMP et pour les poursuites d'études, agir sur déplacements, hébergement, notion d'éloignement, partenariats, ...)
- Entretenir et développer les relations & partenariats avec les professionnels dans chaque filière pour assurer des lieux de stages
- Développer des dispositifs pour permettre aux élèves une poursuite dans le supérieur plus sécurisée (mini stage en BTS, témoignages d'étudiants, modules de remédiation adaptée, co-enseignement)
- Utiliser la démarche R&D des projets Idpro pour la développer en BTS et faire évoluer le niveau technologique
- Développer des dispositifs de repérage plus précoce des difficultés pour lutter contre les incivilités
- Poursuivre le programme ambitieux d'ouverture culturelle et internationale
- Poursuivre et augmenter la communication interne / externe pour contribuer à la qualité de toutes les relations
- Réfléchir à des solutions pour augmenter la population scolaire féminine
- Faire participer les apprenants à l'amélioration du cadre de vie pour travailler dans des conditions plus agréables et plus stimulantes
- Favoriser au maximum l'implication des parents dans la vie de l'établissement pour en faire des partenaires investis dans une dynamique positive
- Intégrer totalement la démarche de lycée des métiers dans le contrat d'objectifs et le projet d'établissement pour faire sens

2 OBJECTIFS STRATEGIQUES

L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.

Les partenaires identifient et priorisent deux à quatre objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs.

En cohérence avec le projet d'établissement, ces objectifs doivent satisfaire aux orientations nationales et académiques. Ils intègrent les spécificités locales et le projet éducatif porté par la collectivité de rattachement. Ils doivent tenir compte des besoins et de la spécificité de l'établissement.



L'inscription de nos 4 axes dans nos 4 objectifs stratégiques :

- **N°1 Inscrire la professionnalisation au cœur de la dynamique du lycée pour transmettre aux apprenants des valeurs d'amélioration continue**
- **N°2 : Ouvrir les horizons des apprenants en s'appuyant sur une politique culturelle riche et diversifiée pour encourager les ambitions et inciter à la mobilité**
- **N°3 : Favoriser l'épanouissement des compétences sociales des apprenants en développant la notion d'un climat scolaire serein, garantissant le respect de l'autre et la protection de chacun**
- **N°4 : Maintenir et développer la diversité des parcours et des publics pour conserver au lycée son originalité et œuvrer à son attractivité**

3 LEVIERS STRATÉGIQUES

Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et la Région. Ces politiques sont déclinées selon les champs d'action définis dans la convention cadre du 4 juillet 2014.

Pour l'établissement, les équipes décrivent les leviers sur lesquels elles souhaitent agir pour atteindre les objectifs stratégiques.

- 1. Sécuriser la présence en stage des apprenants**
- 2. Promouvoir la professionnalisation de tous les apprenants**
- 3. Poursuivre le programme ambitieux d'ouverture culturelle et internationale**
- 4. Veiller à la qualité du climat scolaire pour lutter contre les incivilités**
- 5. Maintenir la vigilance des commissions absentéisme et veille GPDS**
- 6. Poursuivre les actions du programme du CESC**
- 7. Poursuivre la démarche R&D des projets Idpro Campus des métiers, plateformes collaboratives, ... et la développer en BTS**
- 8. Sécuriser le parcours scolaire des apprenants en situation de handicap et favoriser le lien avec les familles des élèves concernés**

4 ACCOMPAGNEMENT (autorité académique et région)

Chaque partie identifiera et formalisera les accompagnements possibles ainsi que leurs conditions de mise en œuvre pour aider l'établissement à atteindre les objectifs fixés.

Autorité académique

- Accompagnement des corps d'inspection pour une évolution des pratiques pédagogiques et en particulier une adaptation aux publics difficiles (notamment en plasturgie)
- Soutien de la recherche de stage en entreprise pour certains élèves (pas de réseau)
- Mise en place d'une analyse et d'une expertise du climat scolaire afin de repérer les difficultés et d'y remédier et mieux l'appréhender et l'évaluer.

Région

Pour permettre à chaque élève de réussir sa formation et de préparer sa future insertion professionnelle, la Région s'engage à soutenir les projets favorisant :

1. La découverte des métiers et du monde de l'entreprise.
2. Les projets culturels et les projets de mobilité internationale.
3. Les projets déposés sur le même dispositif dans le cadre du volet Responsabilité Citoyenne et Santé.

5 DURÉE DU CONTRAT

Ce contrat d'objectifs est conclu pour une durée de quatre ans. Il prend effet à partir du 1^{er} septembre 2018 (ou à la date de la dernière signature si elle est ultérieure). Il expire à la date du 31 août 2022. Il est procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

Ce contrat d'objectifs est établi et signé en quatre exemplaires originaux.

Date de présentation au Conseil d'Administration : 26/6/2018

Vote du Conseil d'Administration :

Vote : POUR : 18

Vote : CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

A Lyon, le 29/6/2018

Le chef d'établissement,

Lydia ADVENIER

Vu, le 6 juillet 2018

L'inspecteur d'académie -

Directeur académique des services de l'éducation nationale de ... Rhône

L'inspecteur d'académie
directeur académique

A Lyon, le 12/07/2018
La Rectrice de l'académie de Lyon,

A Lyon, le 24/06/19
Guy CHARLOT
Le Président de la région Auvergne
Rhône-Alpes,

La rectrice de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités

Marie-Danièle Campion

ANNEXE : LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible.

Objectif N°1 Inscrire la professionnalisation au cœur de la dynamique du lycée pour transmettre aux apprenants des valeurs d'amélioration continue

Sécuriser la présence en stage des apprenants

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux des élèves à jour des PFMP arrivant en terminale	90%	>93%
Degré de récupération des PFMP pour présentation au Bac / protocole mis en place	97%	100%

Promouvoir la professionnalisation de tous les apprenants

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Nombre de visites d'entreprise ou lieu industriel / filière	3/8	8/8
Nombre de démarches de projet menées / filière	4/8	8/8
Nombre de mentions au bac / % d'élèves inscrits	40.5%	>= moy acad
Nombre de conventions de partenariat technologique	1/ an	Mini 1/ an et tendre +1

Objectif N°2 : Ouvrir les horizons des apprenants en s'appuyant sur une politique culturelle riche et diversifiée pour encourager les ambitions et inciter à la mobilité

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Nombre de projets validés par la région	Maintenir le nombre	
Nombres d'actions culturelles menées /an pour les internes	5	6
Nombre d'élèves qualifiés au CGM (à maintenir)	1	1
Nombre d'entreprises étrangères visitées lors des séjours	0	1/ séjour

Objectif N°3 : Favoriser l'épanouissement des compétences sociales des apprenants en développant la notion d'un climat scolaire serein, garantissant le respect de l'autre et la protection de chacun

Veiller à la qualité du climat scolaire pour lutter contre les incivilités

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Nombre de conseils de discipline Ayant prononcé l'exclusion définitive	6	≤ 10
Nombre de projets d'envergure soutenus par le CVL pour améliorer le cadre de vie	0	1/an
Nombre d'événements conviviaux rassemblant apprenants et personnels	6	8

Maintenir la vigilance des commissions absentéisme et veille GPDS

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux d'absentéisme élèves + étudiants (en ½ j calculées)	4%	3.5%
Taux de retards ensemble élèves et étudiants	8%	7%
Taux de décrochage réel / insertion professionnelle	8%	7%

Poursuivre les actions du programme du CESC

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Maintenir la qualité et le nombre d'actions mises en place	15	15
Nombre d'actions au total toutes classes cumulées	44	65
Taux de personnels (ens et non ens) participant aux actions	45%	50%

Objectif N°4 : Maintenir et développer la diversité des parcours et des publics pour conserver au lycée son originalité et œuvrer à son attractivité

Poursuivre la démarche R&D des projets Idpro, Campus des métiers, plateformes collaboratives, ... et la développer en BTS

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Nombre de projets industriels menés pour Idpro	1/ 3ans	Garantir 1/3 ans
Nombre de projets BTS en réponse aux industriels	1/an	Garantir 1/an

Sécuriser le parcours scolaire des apprenants en situation de handicap en situation de handicap et favoriser le lien avec les familles des élèves concernés

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux de réussite au bac des élèves en situation de handicap équivalent / aux taux de réussite des autres élèves du lycée	Résultats globalité lycée	= Résultats globalité lycée
Nombre de personnels enseignants et non enseignants participants aux réunions dédiées	30	35

Lorsqu'il ne s'agit pas d'indicateurs existant aux niveaux national ou académique, leur mode de calcul doit être défini précisément.

